



HAL
open science

Le champ migratoire : une notion fondatrice des théories contemporaines des migrations internationales

David Lessault, William Berthomiere

► To cite this version:

David Lessault, William Berthomiere. Le champ migratoire : une notion fondatrice des théories contemporaines des migrations internationales. Yann Scioldo-Zürcher, Marie-Antoinette Hily et Emmanuel Ma Mung. Etudier les migrations internationales, Presses universitaires François Rabelais, pp.21-50, 2019, 978-2-86906-695-3. halshs-02085125

HAL Id: halshs-02085125

<https://shs.hal.science/halshs-02085125>

Submitted on 3 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le champ migratoire : une notion fondatrice des théories contemporaines des migrations internationales

David Lessault et William Berthomière

Référence complète du document :

David Lessault, William Berthomière. « Le champ migratoire : une notion fondatrice des théories contemporaines des migrations internationales ». in Yann Scioldo-Zürcher, Marie-Antoinette Hily et Emmanuel Ma Mung. *Étudier les migrations internationales*, Presses universitaires François Rabelais, pp.21-50, 2019. ([halshs-02085125](#))

Le champ migratoire : une notion fondatrice des théories contemporaines des migrations internationales

David Lessault et William Berthomière

Il s'agit de situer l'émergence et le développement d'une notion clé des travaux développés depuis les années 1985, particulièrement par les chercheurs de MIGRINTER. Le concept de champ migratoire est appréhendé comme un temps fort, une notion charnière de la recherche sur les migrations internationales puisqu'il précise à la fois une position scientifique par rapport aux notions plus neutres d'espace ou de système migratoire et s'affirme progressivement comme un support théorique, comme une étape du prolongement des réflexions autour de la notion de circulation migratoire.

Le « champ » est d'abord une notion qui a été théorisée ou modélisée dans différentes disciplines des sciences sociales. Nous avons tenu ici à mobiliser quelques regards disciplinaires, dont celui du démographe Daniel Courgeau qui allait y trouver en 1970 une application empirique à l'étude des migrations en France. Une décennie plus tard, à Poitiers, Roger Béteille et Gildas Simon utilisaient la notion de « champ » en géographie des migrations, proposant une vision globale des mouvements de population à même d'intégrer simultanément les différents lieux mis en relation par les déplacements humains. Plusieurs thèses soutenues à MIGRINTER tireront bénéfice du concept, contribuant à le nourrir par les faits. Elles en ont de nombreuses applications dans différentes parties du monde. Dans d'autres disciplines de sciences humaines et sociales, le « champ migratoire » est peu mobilisé, témoignant d'un certain hermétisme disciplinaire dont ont du mal à s'extraire la démographie et l'économie notamment⁴. Expression peu reprise en dehors d'un premier cercle de collaborateurs soucieux de spatialité, le champ migratoire est aujourd'hui encore « producteur de sens ».

Afin d'illustrer les lectures du « champ migratoire », nous avons sélectionné des passages de textes qui se réfèrent à cette notion. On circulera ainsi au sein des textes fondateurs, tout en prenant soin de les installer dans les courants théoriques qui ont placé la notion de champ au cœur de leurs corpus, que cela soit en géographie avec Roger Brunet ou bien encore en sociologie avec Pierre Bourdieu. Un extrait de la thèse de Kamel Dorai soulignera l'une de ses nombreuses applications avec le défi d'intégrer les recompositions récentes du champ migratoire palestinien. Au fil des évolutions conceptuelles concomitantes dans l'analyse des dynamiques migratoires internationales au sein des autres disciplines de sciences humaines et sociales, la nécessaire prise de recul sur une notion forgée au début des années 1980 se fera sur la base de l'article livré par Gildas Simon pour le 20^e anniversaire de la Revue européenne des migrations internationales mis en écho avec les travaux d'André Quesnel qui, s'ils soulignent la nécessité de mieux inscrire les migrations dans l'espace, invitent également à une meilleure prise en compte des temporalités et des changements de temporalité des flux migratoires.

A partir de cette lecture chronologique, notamment fondée sur les analyses de Gildas Simon, le propos s'ouvrira sur la notion de circulation migratoire qui, comme étape supplémentaire du processus de formalisation conceptuelle des migrations internationales, se distingue des précédentes par le fait qu'elle sera partagée par l'ensemble des disciplines de sciences humaines et sociales investies dans la description de la mondialisation. Un tel parcours, réalisé sur plus de trois décennies de recherche sur les migrations internationales, voit en effet la notion

⁴ Piché Victor, « Les théories migratoires contemporaines au prisme des textes fondateurs », *Population*, vol. 68, n° 1, 2013, p. 153-168.

de circulation recouvrir des situations migratoires assez distinctes. Mais on peut s'accorder pour dire que prédomine toujours l'idée d'une mobilité comme un élément organisateur fort des dynamiques sociales pour des individus et des groupes ayant été placés en situation migratoire. Dans ce sens, le terme renvoie aux mobilités des individus, mais aussi des biens et des valeurs, dans un espace structuré antérieurement par des flux migratoires, c'est-à-dire dans un « champ migratoire⁵ » où la notion de circulation ne vise ni à restreindre l'analyse de la migration aux seules problématiques du départ ou de l'installation, ni à les placer dans des temporalités dont seraient exclues la persistance et la « réversibilité » des mouvements⁶. Que ce soient des parcours de migration circulaire avec retour au point de départ ou des mobilités observables dans les deux sens, c'est donc la mobilité alternante, à caractère répétitif et cyclique, entre un pays et l'autre, reliant une ville à l'autre, un village à une métropole, souvent sous le mode du « va-et-vient » entre deux ou plusieurs lieux et échappant par la même aux définitions traditionnelles de la migration, qui semble pouvoir constituer un fil conducteur de l'approche des migrations par la circulation. »⁷.

1. Généalogie de la notion : de l'idée de « champ » en sciences sociales à un cadre d'analyse des migrations internationales

L'expression de « champ migratoire » apparaît en France sous la plume du démographe Daniel Courgeau⁸ en 1970, inspiré par les travaux conduits quelques années plus tôt par Torsten Hagerstrand⁹ dont l'approche nouvelle en Suède allait marquer durablement l'évolution des approches en géographie. Son emploi des méthodes mathématiques pour décrypter les régularités temporelles et spatiales dans les mouvements humains est certainement pour beaucoup dans l'affirmation du courant désigné à tort ou à raison de « Nouvelle géographie » en France à la fin des années 1960. Pour Daniel Courgeau, l'approche développée par Hagerstrand permet de saisir l'effet spatial sur la mesure des migrations, là où les méthodes de la démographie classique offrent encore peu de moyens. Selon lui, loin d'être purement aléatoire, le phénomène migratoire est commandé par trois types de variables : la répulsion de la zone de départ, le pouvoir d'attraction de la zone d'arrivée et l'interaction entre les lieux de départ et d'arrivée. C'est là que s'introduit l'effet spatial : on peut le mesurer en fonction de la distance physique séparant ces deux zones ou sous la forme d'une distance sociale. Ainsi défini par ces différents attributs, le champ migratoire peut donner lieu à une mesure précise pourvu que l'on dispose des données statistiques nécessaires à sa modélisation. Au moyen des données de recensement de 1891 à 1962, Daniel Courgeau confirme l'hypothèse mise en évidence dans le contexte suédois. La majorité des migrations se dirigent vers un lieu où les individus ont déjà des « connaissances » : la migration d'une période donnée serait ainsi intimement liée aux migrations antérieures.

⁵ Simon Gildas, L'espace travailleurs tunisiens en France. Structures et fonctionnement d'un champ migratoire international, thèse de doctorat d'État en géographie de l'université de Poitiers, 1979 ; Simon Gildas, « Réflexions sur la notion de champ migratoire international », *Hommes et Terres du Nord*, 1981, p. 85-89.

⁶ Domenach Hervé, Picouet Michel, « Le caractère de réversibilité dans l'étude de la migration », *Population*, vol. 42, n° 3, 1987, p. 469-483.

⁷ Cortes Geneviève, Faret Laurent, *Les circulations transnationales. Lire les turbulences migratoires contemporaines*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 12.

⁸ Courgeau Daniel, « Les champs migratoires en France », *Population*, vol. 25, n° 6, 1970, p. 1179-1182.

⁹ Hanneberg David, Hagerstrand Torsten, « Migration in Sweden: a symposium », *Lund studies in geography*, 1957.

Si, pour les migrations internes, les modèles mis en évidence confirment bien le lien des migrations entre elles et un effet d'attraction de certaines zones, l'étude des champs migratoires des populations étrangères est plus difficile à évaluer puisque l'on ne dispose pas dans le recensement français de l'information sur les régions d'origine des immigrants. La prise en compte de la distance se fait alors sur la base de la distance du département de résidence à la frontière du pays d'origine. La conclusion générale de Daniel Courgeau est la suivante : « la migration est proportionnelle au nombre total des migrants étrangers présents dans le département de destination, et inversement proportionnelle à une fonction croissante de la distance séparant ce département de la frontière du pays d'origine¹⁰ ». L'étude de la série statistique de 1891 à 1962 montre également que la fonction de la distance décroît avec le temps, même si cette fonction ne s'annule pas pour autant. La réflexion conduite par Daniel Courgeau sera d'autant plus féconde qu'elle participera de la dynamique engagée en géographie pour mettre en lumière des régularités permettant de forger les premiers cadres d'une analyse spatiale.

Regard d'un géographe sur la notion de « champ »

Champ est ici, évidemment, pris au sens de domaine, plus précisément d'aire d'extension ou de manifestation d'un phénomène plus ou moins complexe, d'une « culture », d'une religion, etc. Ces exemples mêmes créent immédiatement l'intuition d'une certaine diversité interne du champ, sinon d'une différenciation [...] Il est bien rare que ne se distinguent pas plus ou moins un centre et une périphérie ; voire une structure élaborée. Généralement, le champ est anisotrope, orienté. Il implique souvent un gradient : l'analogie avec le champ magnétique s'impose. Il peut être en première approximation, unidirectionnel, le gradient se manifestant ou se mesurant à partir d'une ligne – frontière, limite, axe – ou au moins d'une surface étendue. Il peut être multidirectionnel, à partir d'un point, pôle ou foyer selon les goûts. Les idées de gradient et de direction appellent l'idée de différenciation interne. D'une part, l'intensité du phénomène varie selon la ou les directions indiquées, soit de façon continue soit par une traduction discontinue des effets de distance. D'autre part, un champ peut se structurer par des canaux, des relais, toute une innervation, bref un réseau. Dans l'espace géographique se déploient de multiples champs, d'extension différente. Tout lieu est à l'intersection d'un certain nombre de champs. Et, un lieu ou une région correspond à une combinaison unique de champs¹¹.

Au-delà du souci de mesure et d'identification de lois de répartition chères aux défenseurs de la « Nouvelle géographie », c'est, semble-t-il, davantage l'idée même de « champ » comme cadre d'étude des migrations structurant les sociétés dans l'espace, qui suscitera l'intérêt des géographes français à partir des années 1970 et dans un contexte particulier : « En France, les travaux géographiques sur les migrations de population se multiplient du fait de l'aggravation de l'exode agricole et rural et, par ailleurs, de l'importance croissante de la main-d'œuvre étrangère dans tous les secteurs économiques¹². » Fortement préoccupés à cette époque par la cohérence des organisations régionales, les géographes français commencent ainsi à intégrer l'idée que les caractéristiques des migrations peuvent révéler l'existence de types régionaux affirmés, voire même de « pays » nés de l'émigration. Avec la mise en évidence des faits de relation dans la migration aveyronnaise, Roger Bêteille définit les mouvements migratoires comme nouveau facteur d'organisation et de mutation régionale¹³. S'appuyant sur des travaux d'origine variée et sur des essais de géographes français, il systématise son approche

¹⁰ Courgeau Daniel, « Les champs migratoires en France », ..., *op. cit.*

¹¹ Brunet Roger, « La composition des modèles dans l'analyse spatiale », *L'Espace géographique*, vol. 9, n° 4, 1980, p. 253-265.

¹² Bêteille Roger, « Une nouvelle approche géographique des faits migratoires : champs, relations, espaces relationnels », *L'Espace géographique*, vol. 10, n° 3, 1981, p. 187-197.

¹³ Bêteille Roger, *Les Aveyronnais. Essai géographique sur l'espace humain*, thèse d'État de géographie de l'université de Poitiers, 1974.

géographique des faits migratoires en « champs et espaces relationnels » dans un article publié dans *L'espace géographique* en 1981.

Champs et espaces relationnels

Pour les groupes à forte identité ethnique ou régionale, la dispersion migratoire ne signifie pas disparition de cette identité et assimilation par la société encadrante. Pour chacun on peut définir un espace rationnel dans lequel se développent des liens multiples : individuels et familiaux, d'affaires, de loisir et de retraite, professionnels, etc. Leur combinaison permet de délimiter avec précision des champs migratoires et des pays de l'émigration. Cet article analyse les relations et les comportements migratoires dans les villes d'accueil (phénomènes de ghetto, formes de la sociabilité régionaliste, pratiques socio-économiques). Enfin, l'influence de l'émigration et des émigrés apparaît comme un des facteurs majeurs de l'évolution des espaces de départ, par sa fonction de médiation sociale, par le rôle de ces derniers sur le marché foncier et immobilier local, enfin par les flux de retour épisodique ou définitif qu'ils alimentent¹⁴.

Plaidant explicitement « pour une approche globale des faits migratoires et une géographie qualitative des migrations », ses illustrations schématiques et typologiques conduisant à la structuration des champs migratoires dans l'espace ne sont pas sans nous rappeler, paradoxalement, le souci de modélisation théorique insufflé par le courant de la « Nouvelle géographie » en France. L'un des apports majeurs de son approche est de penser la migration comme un processus de mise en relation d'espaces distincts animés par des échanges multiples qui modifient les deux extrémités du champ. Dans cette perspective, « l'appartenance régionale ressentie en zone de départ persiste dans la colonie d'émigrés ». Les liens individuels et familiaux qui fondent la cohésion du groupe et son empreinte identitaire sont nourris, irrigués par d'autres formes de déplacements et, progressivement, le champ migratoire est entretenu par un effet de filières. Les investigations de Roger Béteille illustrent finalement, à partir d'études fouillées de collectifs de migrants, la nécessité d'articuler différentes formes de déplacements qui donnent vie au champ migratoire et permettent d'en étudier le fonctionnement.

Le cadre d'analyse proposé par Roger Béteille est principalement celui des relations entre l'espace rural et la grande ville, dont les modalités ont aussi été conceptualisées sous une forme systémique dans un autre contexte¹⁵. Mais le champ migratoire et son système de relations résistent-ils à l'épreuve des discontinuités territoriales (des frontières) ? Le champ migratoire peut-il se structurer à l'échelle internationale et son espace de relations se développer entre deux pays distincts avec autant d'intensité ? Dans un souci d'ouverture des échelles géographiques, Gildas Simon nourrit cette réflexion à partir de travaux portant sur l'espace des travailleurs tunisiens en France.

Dans le cadre d'une étude documentaire menée en collaboration avec l'INED (1974), Gildas Simon décrit un espace migratoire tunisien en France structuré par un axe Paris-Marseille dont l'agglomération lyonnaise constitue un relais. L'attention est portée à l'origine des Tunisiens résidant dans l'agglomération de Lyon qui se distingue assez nettement de celle des Tunisiens installés à Paris. Il s'agit d'une population plus « rurale » et issue des régions du Sud et de l'intérieur du pays. Le champ migratoire est ensuite travaillé à l'échelle intra-urbaine pour décrire l'espace « local » concerné par les migrations résidentielles des travailleurs tunisiens. Une analyse de la géographie des mobilités quotidiennes met en évidence une nette correspondance des déplacements avec les principaux lieux de l'industrie lyonnaise. Enfin, la lecture des migrations internes (sur le territoire français) permet d'identifier au cours des

¹⁴ Béteille Roger, « Une nouvelle approche géographique des faits migratoires... », *op. cit.*, p. 187-197.

¹⁵ Mabogunje Akin, « Systems approach to a theory of rural-urban migration », *Geographical Analysis*, vol. 2, 1970, p. 1-18.

années 1970, la fonction de relais migratoire jouée par Lyon. L'approche multiscalaire des migrations tunisiennes reste encore segmentée puisque ces différentes formes ne sont pas articulées au sein de trajectoires individuelles par exemple, mais elle permet d'aborder la dynamique et les distinctions internes du champ migratoire tunisien.

Pressentie dans un premier texte consacré, dans *L'espace géographique*, à l'espace migratoire des Tunisiens en France, la référence à la notion est explicitée dans un article synthétique dédié dans la revue *Hommes et Terres du Nord* en 1981.

Champ migratoire international dans les travaux de Gildas Simon

« Dans l'optique adoptée ici, le champ migratoire est l'ensemble de l'espace parcouru, pratiqué par les migrants. La notion de champ fait référence à un espace spécifique, structuré par des flux importants, significatifs ; appliquée au domaine international, elle englobe à la fois le pays de départ et le pays d'emploi » [champ d'extension décrit dans l'espace par les flux migratoires d'un groupe social donné]. On sait qu'un certain partage affecte l'espace migratoire international et que des courants spécifiques unissent tel pays de départ à tel pays d'emploi [raisonnement dans le contexte migration de travail ou économique Sud-Nord...] Chacun des champs migratoires créés par les relations de travail a sa spécificité, car il n'affecte en réalité qu'une partie du territoire des deux pays concernés » [distinction interne des champs]. À notre sens cette évolution des migrations internationales, cette permanence du travail à l'étranger sans rupture de lien avec la société de départ doivent modifier l'approche des champs migratoires qui était fondée jusqu'à présent sur la connaissance des flux de départ annuels, et sur le nombre de travailleurs immigrés. Elle doit conduire à prendre en compte la mobilité résidentielle à l'intérieur du champ, l'intensité de la circulation aux moments des congés annuels, et chercher à apprécier l'ensemble des liens qui continuent à unir les lieux de départ aux régions d'immigration. Cette optique débouche nécessairement sur l'analyse de la pratique du champ migratoire et de sa perception par les travailleurs étrangers... L'espace migratoire est souvent vécu, sur le plan international comme sur le plan urbain, comme un espace de dépendance, sinon un espace d'aliénation¹⁶. »

« Réflexions sur la notion de champ migratoire international » s'appuie principalement sur ses travaux de thèse d'État, ses articles antérieurs, sur ceux de Michelle Guillon à propos de la répartition géographique des étrangers dans l'agglomération parisienne et de Rocha Trindade sur les immigrés portugais à Orsay. Comme Gildas Simon le souligne, l'approche globale proposée, mise au point par Daniel Courgeau dans le cas des migrations internes, a été peu utilisée dans le domaine des mouvements internationaux. Gildas Simon en expose les raisons tenant selon lui aux difficultés de raccordement des sources statistiques et d'une approche traditionnelle des migrations trop fractionnée qui bloquent l'approche globale d'un champ migratoire. Ainsi, « les implications spatiales des flux économiques et humains animant le champ migratoire international restent insuffisamment approfondies et une théorie des champs migratoires internationaux reste à élaborer ».

2. Le développement de la notion de champ migratoire et son rayonnement

Depuis une vingtaine d'années, les travaux inscrits dans la perspective conceptuelle du champ migratoire se sont multipliés. Travaux de nature qualitative privilégiant une analyse fine de

¹⁶ Extraits repris et analysés de l'article de Gildas Simon, « Réflexions sur la notion de champ migratoire international », *Hommes et Terres du Nord*, 1981, p. 85-89.

collectifs de migrants internationaux et de leurs rapports au pays d'origine et aux sociétés d'accueil, ils mobilisent la notion pour donner une assise géographique aux migrations étudiées et à ses recompositions¹⁷ et/ou pour analyser en profondeur son contenu et son fonctionnement. Les champs migratoires étudiés articulent plusieurs régions du monde décrivant souvent une intense vie de relations « Sud »/« Nord » : Tunisie-France, Afrique de l'Ouest-Europe, Turquie-Europe, Mexique-États-Unis, Inde-Pays du Golfe, Maroc-France, Moyen-Orient- Europe du Nord, Caraïbes-États-Unis).

Illustration de la recomposition d'un champ migratoire

Un espace social transnational émerge lorsque la migration, qu'elle soit le fait de travailleurs migrants ou de réfugiés, donne lieu à un échange entre le pays de départ et celui d'arrivée. Cet échange inclut non seulement des personnes, mais aussi des biens, de l'information, des symboles et des pratiques culturelles. [...] Les réseaux migratoires à base villageoise et familiale sont les supports principaux des filières d'émigration du Liban vers l'Europe du Nord. Ils jouent un rôle important dans quatre domaines principaux : la collecte des fonds nécessaires pour émigrer, le regroupement familial comme stratégie migratoire, la circulation de l'information entre pays de destination et pays de départ et l'adaptation des nouveaux arrivants. [...] Les échanges entre migrants et communautés restées sur place au Liban aboutissent à l'émergence de champs migratoires distincts, au sein de l'espace migratoire des Palestiniens du Liban en Europe. [...] Dans les années 1980, à la suite de l'invasion israélienne, le champ migratoire des Palestiniens d'Al Buss est modifié de façon brutale. Le camp est détruit par les bombardements israéliens et nombre de réfugiés sont déplacés à l'intérieur du Liban. Certains, comme les blessés, ou ceux dont les habitations sont totalement détruites, cherchent à quitter définitivement le Liban. La connexion entre migrations internes et migrations internationales se fait à cette époque. Le Danemark et la Suède ouvrent leurs portes aux réfugiés. L'Allemagne continue d'accueillir quelques nouveaux arrivants. Le champ migratoire s'étend donc à de nouveaux espaces plus au nord, tandis que l'Allemagne, principal pôle d'accueil, devient essentiellement un pays de transit vers la Scandinavie. Alors que, dans les années 1970, les réseaux mis en place par les migrants déterminent l'extension spatiale du champ migratoire, dans la première moitié des années 1980, ce sont les politiques d'accueil des pays européens qui déterminent les principaux pays de destination. [...] Dans les années 1990, l'espace migratoire des Palestiniens d'Al Buss subit une autre modification. Les frontières européennes sont de plus en plus difficiles à franchir et les trois principaux pays d'accueil des Palestiniens – Allemagne, Suède et Danemark – contrôlent de plus en plus sévèrement les entrées sur leur territoire. De plus, la situation économique en Europe se dégrade. Dans le même temps, la donne change au Liban. Les accords de Taëf marginalisent la communauté palestinienne et le processus de paix mis en place à Oslo n'offre pas de perspectives à court terme pour les réfugiés de 1948. L'économie du Liban traverse une phase difficile. Les Palestiniens cherchent alors à se réinstaller dans un pays tiers afin d'obtenir une nationalité reconnue et un droit d'accès aux services sociaux élémentaires. Nombreux sont ceux qui tentent d'émigrer vers l'Europe. Les communautés déjà installées sur place servent de relais aux nouveaux migrants et diffusent de l'information sur les nouveaux pays susceptibles d'accueillir des Palestiniens. L'extension spatiale du champ migratoire s'élargit et touche des pays comme le Royaume-Uni ou la Belgique. Malgré la fermeture croissante des frontières européennes, les trois principaux pays d'accueil continuent de jouer un rôle central dans le dispositif migratoire des

¹⁷ De Tapia Stéphane, « Échanges, transports et communications : circulation et champs migratoires turcs », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 12, n° 2, 1996, p. 45-71 ; Faret Laurent, *Les territoires de la mobilité. Migrations et communautés transnationales entre le Mexique et les États-Unis*, Paris, CNRS Éditions, 2003 ; Schaeffer Fanny, *Le territoire des passes-frontières : dynamiques sociales, identitaires et spatiales de la structuration du champ migratoire marocain*, thèse de géographie de l'université de Poitiers, 2004 ; Doraï Kamel, *Les réfugiés palestiniens du Liban : une géographie de l'exil*, Paris, CNRS Éditions, collection Moyen-Orient, 2006.

Palestiniens d'Al Buss – par le biais des migrations illégales ou du regroupement familial –, mais ce dernier s'ouvre sur de nouveaux espaces¹⁸.

D'autres travaux de nature quantitative ont implicitement cherché à analyser la structuration et le fonctionnement de ce qui peut s'apparenter à des « champs migratoires » spécifiques en travaillant sur des échantillons dits « transnationaux », c'est-à-dire impliquant plusieurs pays concernés par la migration. Dans tous les cas, la référence au « système migratoire » ou « réseau migratoire » est préférée à la notion de champ, ce qui provient probablement de l'origine ou de la perspective disciplinaire de ses auteurs pour la plupart démographes et sociologues. C'est le cas des enquêtes pionnières mises en œuvre par l'équipe de Douglas Massey entre le Mexique et les États-Unis ou de l'enquête de Julien Condé et Pap Syr étudiant la dynamique des populations migrant depuis la vallée du fleuve Sénégal (Mauritanie, Mali, Sénégal) en France. Plus récemment, d'autres enquêtes quantitatives ont tenté de produire des données statistiques spécifiques à l'appréhension de champs ou systèmes migratoires singuliers. Ainsi, l'un des objectifs initiaux du projet MAFE au Sénégal est bien d'apporter un éclairage quantitatif d'un champ migratoire, dont les modes de fonctionnement ont été mis en évidence par les travaux qualitatifs menés antérieurement. Le champ migratoire sénégalais est certes réduit à un foyer (région de Dakar) et n'implique pas les nouvelles destinations africaines et nord-américaines, mais il sort de la relation binaire Sénégal-France pour explorer l'extension du champ aux pays sud-méditerranéens (Espagne et Italie). Dans cette optique, les enquêtes cherchent à produire une information à plusieurs niveaux (individus et groupes familiaux) sur la vie de relation multiforme (transferts et investissements économiques, contacts, visites et mobilités internationales, retours au pays d'origine, etc.) entre les différents pays impliqués dans la migration, et ce, dans une dimension longitudinale. Au total, l'analyse des données conduit à vérifier dans le cas sénégalais l'évolution d'un champ migratoire jadis « bipolaire » et articulant le Sénégal rural à la France métropolitaine vers un champ plus dense et multipolarisé entre Dakar et les principales métropoles européennes. Le champ migratoire sénégalais est devenu multidirectionnel, ce dont témoigne à la fois la complexité des parcours géographiques individuels mis en évidence par l'enquête et la diversification des destinations au cours du temps. Les limites imposées par les statistiques classiques à l'étude des champs migratoires, d'abord dénoncées par Daniel Courgeau dans les années 1970 puis par Gildas Simon dans les années 1980, peuvent donc dans une certaine mesure être dépassées par la production de données spécifiques, comme cela a pu récemment être démontré dans différents projets d'enquêtes internationaux.

3. « Le champ migratoire : un terme encore producteur de sens¹⁹ ? »

Envisagée dans une nouvelle perspective, la notion de « champ » – dont l'usage est répandu dans plusieurs disciplines des sciences sociales, comme évoqué précédemment en démographie avec Daniel Courgeau ou en géographie avec Roger Brunet, et plus encore en sociologie avec les travaux de Pierre Bourdieu (*cf. infra*) –, va progressivement s'affirmer comme un cadre de réflexion pertinent pour aborder la structuration de l'espace par des flux de population organisés sur la base de groupes sociaux à géométrie variable (base régionale, nationale, familiale, économique, etc.).

¹⁸ Dorai Kamel, *Les réfugiés palestiniens du Liban...*, *op. cit.*

¹⁹ Sous-titre de l'article de Gildas Simon, « Migrations. La spatialisation du regard », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 22, n° 2, 2006, p. 9-21.

Une lecture sociologique des champs

Le champ est le lieu de rapports de force – et pas seulement de sens – et de luttes visant à les transformer et, par conséquent, le lieu d'un changement permanent. La cohérence qui peut être observée dans un état donné du champ, son apparente orientation vers une fonction unique (par exemple, dans le cas des grandes écoles en France, la reproduction de la structure du champ du pouvoir) sont le produit du conflit et de la concurrence, et non d'une sorte d'autodéveloppement immanent de la structure. [...] Un champ n'a pas de parties, de composantes. Chaque sous-champ a sa propre logique, ses règles et ses régularités spécifiques, et chaque étape dans la division d'un champ entraîne un véritable saut qualitatif (comme, par exemple, quand on passe du niveau du champ littéraire dans son ensemble au sous-champ du roman ou du théâtre). Tout champ constitue un espace de jeu potentiellement ouvert dont les limites sont des frontières dynamiques, qui sont un enjeu de luttes à l'intérieur du champ lui-même. Un champ est un jeu que nul n'a inventé et qui est beaucoup plus fluide et complexe que tous les jeux qu'on peut imaginer. Cela dit, pour saisir pleinement tout ce qui sépare les concepts de champ et de système, il faut les mettre en œuvre et les comparer au travers des objets empiriques qu'ils produisent. [...] Une analyse en termes de champ implique trois moments nécessaires et connectés entre eux. Premièrement, on doit analyser la position du champ par rapport au champ du pouvoir. Deuxièmement, on doit établir la structure objective des relations entre les positions occupées par les agents ou les institutions qui sont en concurrence dans ce champ. Troisièmement, on doit analyser les habitus des agents, les différents systèmes de dispositions qu'ils ont acquis à travers l'intériorisation d'un type déterminé de conditions sociales et économiques et qui trouvent dans une trajectoire définie à l'intérieur du champ considéré une occasion plus ou moins favorable de s'actualiser.²⁰

Pouvant être considéré comme un concept clé dans les recherches sur la spatialisation des migrations internationales menées à MIGRINTER, différents champs migratoires sont alors étudiés dans plusieurs parties du monde. La portée du concept reste cependant assez limitée en dehors des collaborateurs ou partenaires scientifiques du laboratoire ; des notions connexes lui sont souvent préférées comme « espace migratoire » ou « système migratoire »²¹ pour finalement rendre compte d'un « espace relationnel²² » subséquent à la dispersion d'un groupe dans l'espace. L'espace migratoire, qui pourrait être défini comme l'espace décrit par les flux migratoires, devient champ migratoire à partir du moment où il « fait système ». La mise en place d'un espace relationnel permet alors de conserver la cohésion du groupe malgré son éclatement géographique. La vie de relation qui s'organise entre différents lieux est ainsi animée par des flux multiformes producteurs d'un territoire complexe, assimilable au « champ migratoire », qui ouvre de nouvelles perspectives de recherche et un cadre commun d'analyse. Le concept exprime finalement une position claire dans l'étude des migrations internationales nécessitant d'embrasser à la fois les aires de départ et d'arrivée et les comportements migratoires. Pour Gildas Simon, il est « un véritable espace humain fortement structuré et dynamique. Il correspond à l'aire d'extension des migrations d'une population donnée et un espace dans lequel ladite population construit un ou des réseaux de relations²³ ». Plus qu'un concept, le champ migratoire ainsi envisagé apparaît comme une base de travail apte à fédérer des chercheurs d'horizons disciplinaires divers permettant le développement des études sur les migrations internationales sur une base géographique. De la même manière, les « espaces de

²⁰ Bourdieu Pierre, Wacquant Loïc, *Réponses : pour une anthropologie réflexive*, Paris, Le Seuil, 1992, p. 78.

²¹ Mabogunje Akin, « Systems approach to a theory of rural-urban migration », ..., *op. cit.* ; Massey Douglas S., Arango Joaquin, Hugo Graeme, Kouaouci Ali, Pellegrino Adela, Taylor J. Edward, « Theories of international migration : a review and appraisal », *Population and Development Review*, vol. 19, n° 3, 1993, p. 431-446 ; Beauchemin Cris, Schoumaker Bruno, « Les enquêtes MAFE : repères méthodologiques », dans *Migrations africaines, le co-développement en questions*, Beauchemin et al. (éd.), Paris, Armand Colin, 2013, p. 23-41.

²² Bétéille Roger, « Une nouvelle approche géographique des faits migratoires... », *op. cit.*

²³ Simon Gildas, *L'espace des travailleurs tunisiens en France...*, *op. cit.*

vie transatlantiques²⁴ », les « systèmes résidentiels transnationaux²⁵ », « l'organisation familiale en archipel²⁶ », les « espaces relationnels²⁷ », les « systèmes migratoires²⁸ », sont producteurs de « champs » spatiaux, économiques, sociaux et symboliques qui ne font qu'ajouter au nombre de vocables produits dans le but de rendre compte de la complexité croissante des migrations internationales.

Amplification des flux et diversification des espaces migratoires vont toutefois canaliser progressivement l'appareil conceptuel vers le point de vue offert par la notion de circulation migratoire. Ce recentrement sur cette notion a pu se produire dans un double mouvement. En premier lieu, comme a pu le signifier Marie-Antoinette Hily, « l'intégration des économies et la libre-circulation dans l'espace européen allaient en effet reposer la question des disparités entre pays tiers et pays intégrés. [...] Ces nouvelles formes de migration, qui s'inscrivent dans le contexte général de la mobilité comme phénomène social, pouvaient difficilement se décrire dans les termes historiques, politiques et sociologiques forgés par les chercheurs dans les années 1960 et 1970. [...] Ce terme va donc s'imposer comme une question problématique permettant de caractériser d'autres pratiques que celle du va-et-vient entre pays d'origine et pays d'installation, en même temps que vont s'imposer des termes comme celui de "migrant", de "circulant" ou encore de "transmigrant"²⁹ ». En second lieu, à ce premier élément soulignant l'arrière-plan économique des dynamiques sociales associant circulation et dérégulation du marché du travail, cette dynamique est renforcée par le capital d'autonomie que de plus en plus de travaux tendent à doter le migrant. Recomposition économique à l'échelle mondiale, multipolarisation des champs migratoires et expression de modalités d'appartenances s'affranchissant des normes locales et nationales conduisent les disciplines de sciences humaines et sociales à travailler de concert pour appréhender les contextes migratoires contemporains.

La circulation migratoire : un phénomène encore peu étudié

L'étude des modalités de la circulation migratoire s'inscrit dans un champ d'investigation situé au carrefour de plusieurs disciplines qui tentent de saisir la migration dans une perspective dynamique à l'encontre des approches en termes d'insertion ou d'intégration. Ce concept, écrit Gildas Simon, différent de celui de migration, fait référence à la mobilité physique des hommes, avec leur itinéraire, leur moyen de transport et la pratique effective et affective de l'espace parcouru. Pour Alain Tarrus³⁰ (1996) il s'agit de privilégier dans l'analyse le couple migration/territoire qui selon lui « fait autrement sens » que le couple immigration/insertion. Pour

²⁴ Condon Stéphanie, « Les migrants antillais en métropole : un espace de vie transatlantique », *Espace Populations Sociétés*, vol. 14, n° 2, 1996, p. 513-520.

²⁵ Osmont Annick, « Stratégies familiales, stratégies résidentielles en milieu urbain : un système résidentiel dans l'agglomération dakaroise », dans *Famille et résidence dans les villes africaines, Dakar, Bamako, Saint Louis, Lomé*, Le Bris Emile, Marie Alain, Osmont Annick, Sinou Alain (éd.), Paris, L'Harmattan, 1987, p. 115-176.

²⁶ Quesnel André, « De la communauté territoriale à l'organisation familiale en archipel : la mobilité spatiale des familles rurales en Afrique de l'Ouest et au Mexique », dans *Les mondes de la mobilité*, Dureau Françoise, Hily Marie-Antoinette (éd.), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 67-103.

²⁷ Mabogunje Akin, « Systems approach to a theory of rural-urban migration », ..., *op. cit.*

²⁸ *Ibid.*

²⁹ Alain Tarrus définit les transmigrants comme « une population, identifiée sur tous les continents, (qui) peut être décrite, malgré la diversité de ses manifestations, comme "post fordiste et postcoloniale", en phase avec l'omniprésente mondialisation-globalisation. Elle s'impose par ailleurs comme transversale aux diverses frontières des découpages en zones "développée", "émergentes" ou "en développement" » ; voir notamment Tarrus Alain, « Des transmigrants en France. Un cosmopolitisme migratoire original », *Multitudes*, n° 49, 2012, p. 42-52 (p. 42).

³⁰ Tarrus Alain, « La réussite des clandestins. Marocains et réseaux souterrains de travail : de l'agriculture au commerce international », *Espaces et sociétés*, vol. 87, n° 4, 1996, p. 13-36.

L'auteur le terme immigré appelle celui d'insertion alors que le terme de migrant est plutôt accolé à celui de territoire. Le premier circulerait sur nos espaces juridiques, éthiques, jusqu'à nous rejoindre en ce point consensuel des identités collectives appelé citoyenneté, le second apparaît comme plus libre de projet, sa référence est le territoire qu'il construit, parcourt, traverse, conquiert parfois, sans se soucier outre mesure des valeurs ou usages des lieux. En posant le problème en ces termes, la recherche se déplace d'un paradigme d'intégration vers un paradigme « mobilitaire ». En différenciant le migrant-nomade des populations sédentaires, la recherche sur les migrations et les migrants s'ouvre à de nouvelles approches, à de nouveaux terrains d'investigation et tente de penser l'espace des sociétés. Dans cette perspective la notion de « territoire circulatoire » est le résultat de productions de mémoires collectives et de pratiques d'échanges sans cesse plus amples, où valeurs éthiques et économiques spécifiques créent une culture³¹. Stéphane de Tapia³² reprend à son compte cette démarche et précise que ce terme a été conçu « comme le support matériel dynamique de plusieurs concepts géographiques et sociologiques de l'étude des migrations internationales... ; tels que le commerce ethnique (à partir de la notion américaine *d'ethnic business*), les processus de maintien et de transformation des identités face à ceux de l'intégration et de l'assimilation, les notions d'espace et de champ, de filières et de réseaux migratoires, de circulation, de réseaux sociaux transnationaux, de diaspora³³.

Il faut lire dans cette synthèse proposée par des membres de MIGRINTER et effectuée pour la Direction de la Population et des Migrations à la fin des années 1990, la mise au jour de ce qui peut s'interpréter aujourd'hui comme un véritable tournant scientifique dans le champ des recherches sur les migrations internationales. À la fois acteurs et témoins de cet événement, les auteurs de cette synthèse soulignent toute l'intensité de ce qu'aura été ce changement de paradigme, impulsé et mis en mots par Alain Tarrus (*cf. infra*).

Lire le mouvement : un paradigme de la mobilité

Les rapports espaces/temps suggèrent des combinaisons entre contiguïtés spatiales et continuités temporelles qui facilitent l'appréhension des faits sociaux dans des perspectives dynamiques, processuelles ; très souvent les travaux sur les mobilités se consacrent presque exclusivement aux problématiques des parcours, de l'accessibilité physique, les temps étant alors réduits à des durées présentées comme attributs de l'espace. Pour ma part, j'ai choisi de considérer les temporalités comme éléments fondateurs de la mobilité spatiale ; flux, temps, rythmes, séquences expriment au mieux les continuités et discontinuités constitutives des processus de transformation sociale : ils sont les plus à même d'instaurer du sens et du lien entre les entités spatiales, toujours disjointes, juxtaposées, contiguës, dans l'immédiateté des échanges, l'ordre des interactions étant davantage celui des moments que celui des emplacements, et encore bien sûr dans la dimension historique des transformations. Le deuxième avantage lié à cette habilitation des temporalités comme dimension essentiellement constitutive des mobilités, réside dans les articulations entre étages territoriaux, du transnational au local, que toute recherche sur les circulations identifie : les articulations entre temps et circonstances des échanges dans tel réseau et dans ses étapes permettent des descriptions plus riches, y compris des faits de spatialisation, à partir des séquences, de rythmes et de flux, qu'à partir des seules caractéristiques spatio-morphologiques des trajets ou étapes.

Un remarquable exemple de l'usage « intuitif » de ces dispositions méthodologiques est offert par des sociologues de l'école de Chicago, dans l'usage de la notion obscure mais heuristique de

³¹ Tarrus Alain, « La réussite des clandestins... », *op. cit.*

³² De Tapia Stéphane, « Échanges, transports et communications... », *op. cit.*

³³ Ma Mung Emmanuel, Dorai Kamel, Hily Marie-Antoinette, Loyer Frantz, « La circulation migratoire, bilan des travaux », *Migrations études*, 1998, p. 1-12 (p. 7).

« district moral » : désirs individuels et contraintes collectives sont négociés dans la ville par la délimitation d'espaces souvent éphémères où des pratiques « moralement répréhensibles » peuvent se développer dans le mélange social inusuel que permettent les mobilités spatiales. L'ordre moral de la ville peut être modifié par ces irruptions des multiples jeux d'acteurs, par leur expérience des traversées des hiérarchies sociales et économiques urbaines, par les côtoiements ainsi institués entre origines très diverses. Nos positions méthodologiques, épistémologiques, sont proches de celles de ces chercheurs, à ceci près qu'une actualisation des formes socio-spatiales est nécessaire : par exemple la ville, selon mon point de vue, n'est plus suffisante à la compréhension de la société entière ; les réseaux qui la traversent, la débordent, les mobilités inter-urbaines donc, qui ne sont pas observables dans les seules limites de la ville, doivent désormais être intégrées à l'analyse des transformations générales³⁴.

Au-delà de l'idée d'une nécessaire actualisation des modes d'observation des migrations internationales du fait de la complexité grandissante des parcours et des modalités d'expression des relations sociales co-produites, ce basculement s'accompagne d'une véritable prescription méthodologique. Comme il en a témoigné récemment, Alain Tarrus construit « le *paradigme de la mobilité* comme univers notionnel hiérarchisé, à finalité méthodologique, afin d'observer et de décrire processuellement les productions sociales redevables des migrants³⁵ ». Le changement est d'autant plus paradigmatique qu'il est triplement motivé :

- *primo*, la démarche cherche à s'émanciper d'une analyse stato-centrée des migrations, qui reste omniprésente malgré l'effervescence des débats. Alain Tarrus soulignera d'ailleurs à demi-mot cette « opposition » de point de vue en écrivant dans une note de bas de page : « Nombreux sont les chercheurs sédentaires, travaillant sur les migrations à partir de données soi-disant objectives parce que statistiques qui ne peuvent voir et décrire les populations en transmigration, pas plus que l'INSEE ou Eurostat, fournisseurs de données, et qui ne savent comment les identifier et les "paramétriser"³⁶ » ;

- *secundo*, la volonté méthodologique s'appuie, à la différence de la notion de champ migratoire qui a pu procéder en partie par analogie ou mimétisme scientifique, sur un véritable corpus théorique. Alain Tarrus a relaté toute l'influence qu'ont pu avoir les travaux de Maurice Halbwachs ou bien encore de Michel Foucault dans sa volonté d'avancer dans « la construction de notions originales » afin de rendre lisible « les superpositions socio-spatiales en termes de prééminence des continuités temporelles sur les contiguïtés spatiales³⁷ » ;

- *tertio*, ce qui est donné à voir dans ce changement des modes d'observation des migrations et des migrants, c'est la volonté de laisser toute sa place à « une démarche qui tente de tenir compte à la fois des espaces concernés par les migrations, des déplacements accrus des personnes entre différents lieux et des flux matériels (biens, services, remises) et idéels (normes, valeurs, représentations) induits par les migrations. Le migrant et le circulant, plutôt que l'immigré ou l'émigré, deviennent des figures centrales de l'activité de recherches et l'attention est portée sur les pratiques et sur les initiatives des personnes, sur les itinéraires et les espaces parcourus³⁸ ». Ce « plaidoyer » n'échappera pas à la critique des « chercheurs sédentaires » évoqués par Alain Tarrus dans la mesure où, comme dans tout basculement, une partie du mouvement aura pu laisser dans l'ombre les migrants « qui arrivent et qui restent le lendemain », mais la plus-value scientifique reste néanmoins considérable tant sa cinétique aura ouvert de nouveaux horizons

³⁴ Tarrus Alain, « Le lien social fort comme préalable à la réussite économique », *Journal des anthropologues*, n° 84, 2001, p. 111-144 (p. 113).

³⁵ Tarrus Alain, « Quand les territoires circulatoires des transmigrants traversent des quartiers enclavés de villes moyennes françaises », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 30, n° 2, 2014, p. 169-192.

³⁶ *Ibid.*, p. 174.

³⁷ *Ibid.*, p. 172-173.

³⁸ Berthomière William, Hily Marie-Antoinette, « Décrire les migrations internationales », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 22, n° 2, 2006, p. 3.

scientifiques : « Sous le terme englobant de circulation migratoire il s'agit donc pour les chercheurs d'intégrer dans les analyses ce qu'ils considèrent comme des nouvelles formes de mobilités où les migrants et les migrantes semblent s'émanciper des normes du salariat pour s'inscrire dans des activités économiques formelles et informelles portées par des réseaux socio-économiques plus ou moins structurés. Ce sont alors ces dispositifs commerciaux qui s'observent sur des espaces transnationaux qui intéressent les analyses. Dans ces démarches, la notion de projet migratoire devient centrale pour comprendre les logiques « d'être en relation » et « de nouer des relations » dans un espace de circulation où s'exerce le jeu entre territoires des ancrages et territoires des circulations. En renonçant à expliquer les migrations par les déterminants structureaux, les problématiques de recherche ont érigé en objet privilégié de l'enquête, les ferments des collectifs migrants en interrogeant les connexions et les échanges. Les modes d'organisation des migrants sont conçus comme des produits plus ou moins instables de ce processus. L'accent est mis sur les réaménagements constants selon les contraintes. Les manières d'agir dans l'action (ruser, marchander, etc.) ou les attitudes (confiance, engagement, donner sa parole) sont analysées en privilégiant les interactions. Les recherches mettent aussi l'accent sur les apprentissages (c'est-à-dire apprendre les règles en usage dans les milieux traversés), sur les compétences à circuler (c'est-à-dire déjouer les dispositifs de contrôle ; compter sur des relations, saisir les occasions). Elles mettent ainsi en avant différentes théories de la mobilisation des ressources : économies des coups³⁹, économies d'opportunité⁴⁰, économies informelles⁴¹ et économie des transports. Ces approches multiformes du lien social ont été autant de manières d'interroger les collectifs au prisme de la notion de savoir (savoir-faire bien sûr mais aussi savoir-circuler ou bien encore savoir-séjourner) prise pour objet afin de dégager les capacités d'entreprendre du migrant⁴². »

Si, comme l'a rappelé Alain Tarrus⁴³, « le corpus des sciences sociales (s'est avéré) une ressource indispensable » dans la dynamique de production de l'ensemble des notions qu'a généré la ligne d'horizon offerte par la notion de circulation migratoire, les évolutions et les événements qu'ont eu à connaître les États-nations sur la première décennie du XXI^e siècle sont venus réinscrire dans le débat l'État, qui avait pu être laissé dans l'ombre des travaux soulignant les capacités de migrants « se jouant des frontières », et participant des « modèles de dépassement de l'ordre stato-territorial », pour reprendre l'analyse formulée à cette période par Bertrand Badie dans un ouvrage précurseur⁴⁴. Si la question d'un renforcement du contrôle des frontières, la volonté de maîtrise des flux migratoires ou bien encore les amalgames entre migration et sécurité n'ont pas pris source avec les attentats de 11 septembre 2001 et ses

³⁹ Schmoll Camille, *Une place marchande cosmopolite. Dynamiques migratoires et circulations commerciales à Naples*, thèse de géographie de l'université de Paris X-Nanterre, 2004.

⁴⁰ Péraldi Michel, *Cabas et containers. Activités marchandes informelles et réseaux migrants transfrontaliers*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2001 ; Manry Véronique, « Être en affaire : compétences relationnelles, éthique de la performance et ordre social dans les réseaux commerçants au marché aux Puces de Marseille », dans Péraldi Michel, *op. cit.*, p. 279-214.

⁴¹ Tarrus Alain, *La mondialisation par le bas. Les nouveaux nomades des économies souterraines*, Paris, Balland, 2002.

⁴² Berthomière William, Hily Marie-Antoinette, « Décrire les migrations internationales », ..., *op. cit.*, p. 3-4.

⁴³ Tarrus Alain, « Quand les territoires circulatoires des transmigrants traversent des quartiers enclavés de villes moyennes françaises », ..., *op. cit.*, p. 172.

⁴⁴ On donnera pour illustration du questionnement mis en débat par Bertrand Badie, quelques lignes de la quatrième de couverture de l'ouvrage : « La montée en puissance des flux transnationaux, l'essor des réseaux tout comme la mise en échec de la relation citoyenne un peu partout affaiblissent inévitablement – en particulier hors d'Europe – le territoire de l'État-nation qui peut de moins en moins prétendre bénéficier de l'allégeance prioritaire des individus. Il se forme des tendances où le multiple semble triompher de l'un : d'une Europe pluri-spatiale à une Asie orientale faite de réseaux ouverts, on devine de nouvelles divisions du travail, des façons inédites de penser la multiplicité des fonctions à travers la multiplicité des espaces et des allégeances. » : Badie Bertrand, *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard, 1995.

conséquences internationales, comme en témoignent notamment les travaux de Didier Bigo⁴⁵, il n'en demeure pas moins vrai que la notion de circulation migratoire a progressivement fait une place aux éléments d'analyses relevant des obstacles à la mobilité, à l'assignation à résidence. Les travaux de jeunes chercheurs formés à « l'école de la circulation migratoire » attestent de cette évolution, comme ceux de Fanny Schaeffer⁴⁶, Anaïk Pian⁴⁷ ou bien encore ceux de Chadia Arab (*cf. infra*), qui rendent compte à la fois de ce changement de contexte et de la filiation qui continue de se tisser avec les travaux fondateurs de la notion de champ migratoire.

La circulation migratoire pour repenser les migrations

La migration a laissé place à la circulation. En effet, là où, autrefois, on ne signalait aucun arrêt du migrant dans son déplacement migratoire, dans le passage d'un territoire à un autre, les itinéraires migratoires sont aujourd'hui caractérisés par des étapes, des retours en arrière, des zones de transit et de rebond plus ou moins longues, et

qui propulsent le migrant dans des espaces migratoires nouveaux. Celui qui veut partir aujourd'hui ne migre plus de la même façon qu'avant. L'immigré devient un véritable *circulant* qui doit élaborer de nouveaux itinéraires, de nouvelles stratégies migratoires, de nouvelles routes migratoires pour arriver soit aux mêmes destinations, soit trouver de nouveaux pôles d'arrivée. La décision de partir, le choix du lieu, la manière de s'y installer sont organisés, tissés par des solidarités familiales, villageoises et religieuses.

Pour nous, le terme de circulation migratoire ne signifie pas seulement un va-et-vient entre deux espaces, espace de départ et espace d'arrivée. Il n'est pas non plus un processus de remplacement de la migration. Il prend en compte plus globalement le parcours migratoire du migrant. Il donne sens à de nouvelles dynamiques migratoires, plus complexes et plus mondialisées. Et il donne forme à des pratiques spatiales et à des mobilités qui s'appuient sur les réseaux et sur le savoir-migrer du circulant en question.

La notion de circulation migratoire est ainsi mieux adaptée que celle de migration pour saisir le contexte migratoire car elle prend en compte l'ensemble de l'itinéraire migratoire, des espaces parcourus et des pratiques qui y sont associées. Pour Stéphane De Tapia, en effet, « le concept de circulation migratoire, issu de celui de migration fait référence à la mobilité des hommes, avec leurs itinéraires, leurs moyens de transport et de communication, la pratique effective et affective de l'espace parcouru, entre l'espace d'origine et l'espace de résidence⁴⁸. Il s'appuie sur les travaux de géographes (R. Bêteille, G. Simon, M. Poinard...) qui ont conçu le champ migratoire comme essentiellement dynamique. [...] Cette mobilité peut passer inaperçue ou sembler anecdotique. En réalité elle structure un espace véritablement transnational⁴⁹ ». L'auteur met notamment l'accent sur les moyens utilisés par les migrants pour circuler. Mohamed Charef ajoute que, « le concept de circulation migratoire est un outil d'observation et d'analyses de deux points terminaux autour desquels se cristallisent des pratiques socio-économiques et qui se trouvent prolongés par des itinéraires de liaison. La circulation s'effectue dans tous les sens, il n'y a pas qu'un mouvement de ricochet entre deux points, mais un rebondissement avec la variation

⁴⁵ Bigo Didier, « Sécurité et immigration : vers une gouvernementalité par l'inquiétude ? », *Cultures & Conflits*, n° 31-32, 1998, p. 13-38.

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ Pian Anaïk, *Aux nouvelles frontières de l'Europe. L'aventure incertaine des Sénégalais au Maroc*, Paris, La Dispute, 2009. On signalera à ce propos le travail de Sylvie Bredeloup qui réinscrit dans le temps long de ses observations de terrain, l'évolution des migrations et les modalités de son analyse : Bredeloup Sylvie, *Migrations d'aventures. Terrains africains*, Paris, Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, 2014.

⁴⁸ De Tapia Stéphane, « Échanges, transports et communications... », *op. cit.*, p. 45-71.

⁴⁹ *Ibid.*

rythmique d'un kaléidoscope⁵⁰ ». La circulation ne va pas de soi. Elle fait appel aux « compétences sociales », aux réseaux, aux connaissances, à la capacité à nouer des liens, en quelque sorte un savoir-circuler. Ces circulants révèlent alors de l'inattendu, de l'improbable, faisant de la circulation un instrument. Ceux qui sont en marge ont des capacités à organiser du lien social et spatial, comme pour la figure du migrant connecté développé par Dana Diminescu⁵¹. La circulation migratoire surgit alors comme une ressource contre la marginalisation, la ségrégation, l'assignation à résidence. Ces circulations contribuent donc aussi aux changements spatiaux par le passage de certains migrants ou par leur installation plus ou moins définitive en certains lieux. Ces circulants jouent sur les territoires qu'ils traversent, parcourent et acquièrent⁵². La notion de circulation migratoire est par conséquent une notion englobante, pouvant s'appliquer à différents types d'organisation de migrants. Cette notion synthétise l'ensemble des relations entre le groupe ou l'individu émigré et le pays d'origine et prend la forme dynamique d'un « va-et-vient »⁵³.

Le bilan de cette histoire d'une mise en problématique de résultats d'observations fines de flux migratoires divers sur une période déjà plus que trentenaire reste encore à faire. Au fil de ces années, nombreux ont été les chercheurs qui ont tenté de formaliser les relevés de terrain, les connaissances et données produites, pour en extraire des théories des migrations, mais le produit reste souvent « décevant » car pris inévitablement dans l'injonction paradoxale que compose le souhait de vouloir figer une réalité sociale s'élaborant dans des contextes soumis à des dynamiques multiples, contradictoires, sourdes et sans cesse changeantes. Alain Tarrus et Marie-Antoinette Hily (*cf. infra*) ont bien pris la mesure de cette difficulté en prenant soin de toujours rappeler que la production lexicale visant à caractériser les contextes migratoires contemporains s'inscrivait avant tout dans une démarche méthodologique ; telle est bien là la préconisation du *paradigme de la mobilité*, pensé comme support d'une approche compréhensive qui, dans la continuité d'une analyse de l'évolution contemporaine de la figure de l'étranger telle qu'a pu la soutenir Georg Simmel, se donne pour unique objectif de démontrer « la richesse prédictive ou symptomatique de telles manifestations⁵⁴ ».

Largement redevable d'observations empiriques, de descriptions ethnographiques et sociographiques, dont les suivis de circulants dans leurs pérégrinations, l'approche en termes de « circulation migratoire » s'est jusqu'à présent prioritairement centrée sur les « circulants », beaucoup plus que sur la « circulation » comme cadre conceptuel, lui-même grandement lié aux approches sociologiques simmeliennes (figures de l'étranger, formes sociales). Les acquis sont importants : la valeur heuristique qu'il convient d'accorder au cadre d'analyse nommé « circulation migratoire » est d'avoir rendu compte de situations et d'expériences diversifiées et d'avoir su imposer une vision dynamique qui considère les circulations comme un mouvement entre « deux sédentarités⁵⁵ » ou entre territoires des ancrages et territoires des circulations⁵⁶.

Le succès de la notion englobante de circulation migratoire et l'inscription de la migration internationale dans l'espace de réflexions que structure plus généralement la question de la

⁵⁰ Charef Mohamed, *La circulation migratoire marocaine, un pont entre deux rives*, Université du Michigan, Sud Contact, 1999, p. 5.

⁵¹ Diminescu Dana, « Le migrant connecté. Pour un manifeste épistémologique », *Migrations/Société*, 102, 2007, p. 275-292.

⁵² Arab Chadia, *Les Aït Ayad – La circulation migratoire des marocains entre la France, l'Espagne et l'Italie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.

⁵³ Arab Chadia, « Parcours et nouvelles routes migratoires en Méditerranée : le cas des migrations marocaines », *Maghreb-Machrek*, n° 220, 2014, p. 77-78.

⁵⁴ Tarrus Alain, « Quand les territoires circulatoires des transmigrants traversent des quartiers enclavés de villes moyennes françaises », ..., *op. cit.*, p. 189.

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ Hily Marie-Antoinette, « L'usage de la notion de "circulation migratoire" », dans *Les circulations transnationales*, Cortes Geneviève, Faret Laurent (éd.), Paris, Armand Colin, 2009, p. 21-28 (p. 27).

« mobilité spatiale » ont conduit Gildas Simon, vingt-cinq ans après la publication de son article fondateur dans la revue *Hommes et Terres du Nord*, à un repositionnement de la notion de « champ migratoire » dans le champ des études sur les migrations internationales.

Le champ migratoire dans le paradigme mobilitaire

Les termes de champ migratoire et de territoire circulaire sont-ils aussi antagonistes qu'il le paraît ? Entre les deux, ne s'agit-il pas plutôt de différences de degré, de déplacement du centre de gravité de l'analyse ; chacune de ces deux notions porte – me semble-t-il – une charge sémantique différente et complémentaire, chacune est porteuse de sens. L'intérêt scientifique des termes que nous utilisons, leur pertinence résident dans leur aptitude à rendre compte des réalités observées mais aussi dans leur capacité évocatoire.

Si la notion de territoire circulaire fait référence à l'appropriation de l'espace, des lieux parcourus, reconnus par l'acteur migrant dans un jeu de correspondances spatiales et symboliques complexes, en ce sens on dira avec Alain Tarrus que le territoire circulaire est « producteur de normes entre ici et là-bas ». Celle de champ migratoire déplace, me semble-t-il, le regard vers la structuration interne de l'espace social construit par les acteurs, sur des distances parfois considérables entre les lieux d'origine, de transit et d'installation, en faisant jouer sémantiquement la fonction générative et tensionnelle de toute notion de champ. De même qu'on dit d'une installation ou d'un circuit électriques qu'ils sont « sous tension », le champ migratoire est un espace sous tension, car investi d'une charge symbolique forte, porteuse pour le migrant d'espoirs, d'utopies ou de mythes, comme d'ailleurs aussi pour les sociétés où se sont inscrits ces champs sociaux constitués d'imaginaires profondément enracinés dans les mentalités collectives, aux frontières mouvantes de l'identité et de l'altérité. « Une collectivité humaine s'organise seulement lorsqu'elle est organisée par un mythe, par un champ symbolique qui se manifeste d'une manière efficace ». Le champ migratoire me semble demeurer l'un de ces champs symboliques où la force des représentations et du mythe est capable de structurer en profondeur l'architecture d'un espace social transnational.

C'est donc la mise sous tension qui assure l'existence, l'unité de ce champ de forces, sa capacité à transcender les distances, les frontières et qui dépasse la fonctionnalité du territoire circulaire ; le concept migratoire porte toujours une charge qui dépasse l'idée de la combinatoire de territoires associés par la migration ; dans l'ordre des spatialités, il est porteur d'une densité, d'une charge tensionnelle qui apporte un élément important, essentiel dans la dynamique profonde de la pensée d'un espace de mobilité, celle d'un espace structuré sur le plan spatial, économique, culturel, affectif par un ensemble de dynamiques. « Migrations – écrivait Maurice Halbwachs en 1970 – dans la mesure où les hommes qui se déplacent sont pris dans un courant, qui est un courant de l'espace, mais qui est aussi un courant social. Formations sociales éphémères ? Même déracinée en partie, cette population hésiterait à se mettre en marche, si elle n'obéissait pas à des forces collectives qui la dépassent ».

Le migrant est à la fois agi et agissant, jouet de forces qui le dépassent et acteur des luttes dont il est partie prenante. Les assauts tragiques d'Africains sur les barrages de la frontière de l'Union européenne entre Maroc et Espagne témoignent, pour le moins, de l'intensité des tensions régnant à l'intérieur de certains champs migratoires, de l'importance des enjeux spatiaux, matériels et symboliques qui lui sont attachés : première entrée physique sur l'espace espéré ; enjeux de l'acquisition d'un statut juridique qui rendra possible la circulation transfrontière, accès à ce qui deviendra alors, mais alors seulement, un véritable territoire circulaire ; enjeux du choix du lieu principal de vie, de la double résidence, etc. Enjeux symboliques forts, comme le montre le débat autour de l'actuel projet de loi sur l'immigration en France, tant les sociétés d'origine comme les sociétés d'installation ne semblent pas encore prêtes à accepter le « nouveau monde » de la mobilité ; enjeux existentiels enfin liés à la symbolique fondamentale de la migration, du passage de la vie et de la mort, telles que fixées dans la majorité des cultures.

Dans la conclusion générale de notre recherche sur le champ migratoire des Tunisiens en France (1979), observant que « loin d'être un espace éphémère, mal défini, parcouru de manière anarchique par une main-d'œuvre instable, le territoire pratiqué par les travailleurs tunisiens en France apparaissait, au contraire, comme un champ migratoire bien délimité et déjà stabilisé », nous formulons l'hypothèse de la stabilité de cette forme d'organisation à travers l'espace, de sa résistance au temps. « La relève de la première génération de migrants par la seconde, celle des enfants d'immigrés dont la jeunesse s'inscrit désormais dans les cadres des grandes villes françaises, peut remettre en cause le maintien de ce champ social international. En effet les processus d'"acculturation" au sein de ce groupe en France, plus que son intégration véritable à l'intérieur de la société française, risquent de détendre, de dissoudre peu à peu tous les liens personnels et collectifs, qui attachent les émigrés de la première génération à leurs communautés d'origine par l'intermédiaire des réseaux locaux et régionaux. Mais le grand attachement des Tunisiens à leur pays et la forte cohésion de la société musulmane nous amènent à penser qu'il s'agira d'une évolution lente et que ce champ migratoire continuera à fonctionner encore longtemps ». Près de trente ans après, l'hypothèse de la permanence de ce champ migratoire se trouve vérifiée ; en dépit de tous les obstacles administratifs élaborés depuis plus de trente ans de législation française, le champ migratoire des Tunisiens existe toujours, ses structures spatiales se sont certes modifiées, mais sans perdre leur ossature, leurs structures fondamentales, et il continue à fonctionner efficacement : la circulation des personnes se poursuit, le montant des transferts financiers ne cesse de progresser, les liens personnels, les retours ordinaires en cours d'année n'ont rien perdu de leur vitalité, les liens affectifs semblent encore plus forts qu'autrefois.

Malgré le temps passé, cette formation socio-spatiale est donc toujours en place parce que l'architecture de leur construction sociale était et demeure tout à fait solide. Le paysage migratoire mondial actuel offre de très nombreux exemples de la très grande stabilité dans le temps des champs migratoires, entre pays frontaliers ou positionnés dans des ensembles à très large rayon d'action, la mondialisation migratoire actuelle ne pouvant que développer ce type de structures fonctionnelles. Stabilité ne signifie pas pour autant fixité, rigidité, immobilisme ; le champ migratoire est une structure souple, dynamique susceptible de redéployer sa spatialité vers des espaces beaucoup plus vastes comme le montre l'ouverture des champs migratoires actuels.

La question du fonctionnement des champs migratoires dans la durée, de l'inscription dans le temps long, la capacité de ces cadres spatiaux et territoires transnationaux à durer, leur inertie considérable – ce qui n'induit pas leur fixité –, leur empreinte dans les mentalités collectives, sont telles que leurs structures spatiales peuvent être mobilisées bien longtemps après leur mort apparente et ce, dans le cadre de flux et de logiques fonctionnant à contresens, à rebours des champs migratoires initiaux, mais à l'intérieur du même cadre territorial transnational. C'est le cas par exemple des migrations argentines actuelles vers l'Europe qui s'inscrivent dans les cadres des anciens champs migratoires des Italiens et des Espagnols dans ce pays, mais aussi celui des descendants des Japonais vers la mère patrie et de manière plus générale des mouvements migratoires issus des ex-territoires coloniaux vers les ex-métropoles qui réutilisent – entre autres vecteurs – les cadres spatiaux des champs migratoires issus de la colonisation européenne. La mémoire longue des champs migratoires, mémoire culturelle et affective – le champ migratoire n'est pas un espace neutre, affectivement neutre – balise en quelque sorte la géographie des circulations migratoires actuelles.

Ni tout à fait synonymes ou interchangeable, ni opposés et encore moins antagonistes, les concepts de champ migratoire et de territoire circulatoire apportent chacun leur éclairage dans la question complexe des formations spatiales et sociales liées aux mobilités. Chacun a ses qualités génératives de sens, le premier plus axé sur les structures et la puissance évocatoire, le second sur les fonctionnalités et les pratiques des acteurs migrants ; chacun a aussi ses limites, mais leurs apports théoriques sur le plan de la spatialisation sont importants : universalisme, co-spatialisation de l'analyse migratoire, déclinaison et emboîtement des échelles ; approche globale de la dynamique générale du champ et des éléments structurants. Au final, la diversité croissante des termes, la polysémie, le flou lui-même, loin d'être facteurs de trouble et de confusion, nous

semblent, au contraire, utiles et même indispensables dans l'approche de la recomposition des espaces de mobilité dans le contexte de la mondialisation actuelle⁵⁷.

Nous situerons donc le principal apport de l'étude des champs migratoires dans la prise en compte essentielle de la dimension spatiale, sinon *l'essentialisation de l'espace géographique* dans l'étude des migrations. Le champ migratoire intègre en quelque sorte la dimension géographique du système migratoire en accordant une importance à ses contours, à son étendue, à sa structure, à sa symbolique. Ce cadre permet ainsi de penser les mouvements de population comme une mise en relation de plusieurs lieux géographiquement éloignés. On y retrouve l'idée sous-jacente de systèmes de lieux produits par la migration à l'échelle internationale. Moins souvent mise en avant, son invitation à articuler la migration à d'autres formes de mobilités humaines et de circulations économiques et symboliques appelle à adhérer à une vision globale des mobilités où la migration est posée comme élément structurant les sociétés. C'est une nécessité à laquelle s'est employée Gildas Simon dans différents articles.

Cela étant, plusieurs questions demeurent quant à sa mise en œuvre dans une dimension quantitative et modélisatrice qui faciliterait la lecture des migrations internationales dans le monde ; une entreprise pourtant surmontée à trois reprises par d'autres moyens par Gildas Simon, en se basant sur l'accumulation récente des connaissances produites à travers le monde sur les systèmes migratoires : *Géodynamique des migrations internationales*, 1995 ; *La planète migratoire dans la mondialisation*, 2008 ; *Dictionnaire des migrations internationales : approche géohistorique*, 2015. Mais, à partir de quelle intensité ou de seuil peut-on parler de champ migratoire ? Sur quelle base sociale (ou hiérarchie) pertinente l'analyser et en déduire des effets structurants sur l'espace ? Comment évolue-t-il dans le temps et résiste-t-il à la rapidité des changements politiques, économiques, sociaux, culturels, observés dans les différents lieux balayés par le champ ? Comment analyser ses disparités internes ? Les soucis de mesure et de mise en perspective historique du champ migratoire, de ses distinctions et de ses recompositions semblent fragiliser la notion, ou tout du moins tendent à montrer ses limites.

De l'espace aux temporalités et aux changements de temporalités

Aujourd'hui les études différencient dans la mesure du possible trois niveaux – (1) macro-économique/systémique ; (2) institutionnel : réseaux sociaux, espaces réticulaires qui se construisent du fait des déplacements, acteurs des espaces transnationaux ; (3) individuel : à travers la « figure du migrant » et son « projet migratoire » en référence aux groupes domestiques ou familiaux – sans toutefois les expliciter clairement du point de vue de leur articulation sur le temps long. Nombre d'entre elles ont intégré dans leur approche la multi-localisation des activités sociales et économiques, tant des groupes que des individus, et ont donné lieu à une production conceptuelle importante, faisant référence aux territoires de la circulation migratoire : espace migratoire, champ migratoire, territoires de la mobilité, territoires-circulatoires, installation de la mobilité, etc. Cependant, elles ne se préoccupent pas encore suffisamment, nous semble-t-il, de la construction territoriale dont la mobilité procède et qu'elle génère à la fois, surtout lorsqu'elle est sous-tendue par une croissance démographique qui multiplie par près de quatre la population, comme durant le dernier demi-siècle en Afrique subsaharienne et en Amérique Latine.

À cette spatialisation du regard porté à la mobilité, à laquelle nous invite Gildas Simon, il conviendrait d'ajouter la nécessité de mieux prendre en compte la temporalité et les changements de temporalité des flux migratoires, qui impliquent une « densification de la durée⁵⁸ » dans les lieux investis par les migrants ainsi que les déplacements, définis par leurs lieux et leur durée

⁵⁷ Simon Gildas, « Migrations. La spatialisation du regard », ..., *op. cit.*, p. 7-9.

⁵⁸ Dureau Françoise, « Recueil et analyse de biographies migratoires et professionnelles à Quito (Équateur), Pratiques sociales et travail en milieu urbain », *Les cahiers*, n° 14, 1991, p. 51-60.

trouvent du sens dès lors que l'on restitue le positionnement du migrant dans une relation contractuelle avec un ensemble plus large comme la famille, la communauté, la localité d'origine, etc., c'est-à-dire en termes de « contrat migratoire », comme il est fait dans les études menées dans le cadre de l'économie institutionnelle concernant les migrations et comme nous le rappellent Christophe Guilmoto et Frédéric Sandron (1999). Enfin, ne conviendrait-il pas d'aborder la mobilité, à la fois comme une contrainte et une ressource des individus et des sociétés, c'est-à-dire comme partie prenante sur le temps long d'une dynamique de peuplement des lieux et de la transformation des sociétés qui les construisent, les habitent et les exploitent. Autrement dit, d'interroger, au niveau des groupes sociaux, des familles et des individus, comment ces derniers construisent et reconstruisent le temps d'une vie leur espace de vie⁵⁹ et comment ils intègrent les lieux de migration de leurs ascendants et de leur fratrie à cet espace de vie, qu'ils soient migrants ou non, qu'ils soient ici ou là-bas⁶⁰.

D'un strict point de vue méthodologique, on voit facilement que la lecture d'un champ migratoire est conditionnée par le point d'observation adopté. Sa reconstitution est fortement dépendante d'une information longitudinale collectée sur l'ensemble des lieux de départ, autrement dit par l'évolution géohistorique des sorties d'un territoire donné, c'est-à-dire des flux d'émigration. Or, peu de sources statistiques permettent de caractériser l'émigration internationale dans la durée et peu d'enquêtes qualitatives sont à même de dépasser l'échelle locale, voire régionale, de l'observation. Et il serait impossible d'enquêter tous les pays ou toutes régions de destination des migrants dans le monde, malgré tous les efforts récents de compilation des sources statistiques sur les migrations à l'échelle mondiale. Il existe là, une limite méthodologique importante à l'étude des champs et à leurs évolutions dès lors que l'on passe à l'échelle internationale et à une dimension historique dans l'analyse des migrations. Le champ migratoire international aurait donc pour corollaire l'approche monographique, c'est-à-dire celle qui l'a fait (con-)naître.

Dans le jeu des « temporalités », des grandes périodes du peuplement, l'étude du champ migratoire est adaptée à une période récente. Les champs migratoires ont jusqu'à présent permis d'étudier la structuration d'espaces socio-économiques mettant en relation les périphéries rurales et les grands centres urbains, les périphéries « du Sud » et les centralités « du Nord » avec parfois des « relais migratoires » ou « espaces de transit »⁶¹. Ainsi les grandes métropoles peuvent-elles être aujourd'hui prétexte à étudier la combinaison ou l'enchevêtrement de différents champs migratoires internes et internationaux qui produisent des territoires spécifiques, « hybrides » dirons certains. Mais *quid* des autres types d'espace qui apparaissent « en creux », « à l'ombre de la grande ville », et qui pourtant sont aussi, d'une certaine manière, le produit de champs migratoires : « Tout lieu est à l'intersection d'un certain nombre de champs⁶² » ?

En fin de compte, c'est l'adjonction des différentes formes de circulations mises en jeu par la migration (internationale) et un souci d'identifier et d'expliquer ses inscriptions/expressions spatiales qui sont constitutives des notions de « champ » et « d'espace migratoire ». Dès lors, l'attention portée à la structuration de collectifs de migrants dans l'espace et leurs rapports avec les « sociétés » mises en contacts (d'origine et d'accueil) ouvre de nouvelles perspectives à l'étude des lieux concernés par la migration des populations. Que leurs déplacements, initiatives ou bien encore contraintes soient décrits en recourant à une pluralité de notions s'étageant

⁵⁹ Delaunay Daniel, *Dynamiques biographiques et des espaces vécus : cartographie et analyses statistiques*, 25^e Congrès de l'UESP Session 136, Dynamiques des espaces de vie, Tours, France, 18-23 juillet 2005.

⁶⁰ Quesnel André, « De la communauté territoriale à l'organisation familiale en archipel : la mobilité spatiale des familles rurales en Afrique de l'Ouest et au Mexique », *op. cit.*

⁶¹ Il n'est d'ailleurs pas fait référence au couple conceptuel centre/périphérie chez les usagers du « champ migratoire », probablement parce qu'ils ne conçoivent pas les relations sur le plan d'une opposition mais d'une complémentarité entre types d'espaces distincts.

⁶² Brunet Roger, « La composition des modèles dans l'analyse spatiale... », *op. cit.*

depuis celle de champ migratoire à celle de transmigration « post-fordiste et post-coloniale », les migrants ne sont plus étudiés pour eux-mêmes ou par les territoires qu'ils structurent et animent dans leur mouvement, mais pour leur contribution spécifique à la transformation de l'espace dans lesquels ils sont impliqués. Acteurs parmi d'autres de la production spatiale et de la construction sociale, l'observation de leurs pratiques permet d'éclairer sous un angle original des processus plus généraux, pourvu qu'elles ne soient pas déconnectées du (ou qu'elles soient relativisées par rapport au) substrat socio-spatial dans lequel elles prennent place et du contexte historique dans lequel elles s'affirment.